Le Havre, le 17 mars 2020

Aux diocésains du Havre

Chers diocésains,

Me voici rentré de Rome sur l'un des derniers avions qui assuraient la liaison avec le France. Avec les 31 évêques du grand Ouest, nous avons vécu une riche visite auprès de l'actuel successeur de Pierre à qui j'ai pu redire l'affection et l'attachement des chrétiens du diocèse. Il vous assure de sa prière, et comme à son habitude, il nous demande de prier pour lui.

Revenu en France, nous avons appris dimanche, que Mgr Delmas, évêque d'Angers, avait été testé positif au coronavirus. Tous les autres évêques sont donc soumis à un confinement strict pour une durée de deux semaines. Pour ma part, j'ai la forme et la prise de température deux fois par jour ne révèle aucune anomalie. Mais hier, les mesures prises par le chef de l'État nous placent à égalité : nous sommes tous soumis à confinement.

J'envisageais de faire une soirée pour restituer la richesse qui a été partagée durant cette visite à Rome. Malheureusement, cela ne sera pas possible dans l'immédiat. Je voudrais pourtant, sans entrer dans tous les détails, vous donner quelques échos qui rejoignent des engagements de notre Église diocésaine.

Mes propos sur l'expérience des maisons d'Église ont reçu un accueil très positif. Ils ont été soulignés comme une belle façon de permettre aux fidèles laïcs de porter le mouvement de « sortie de l'Église vers les personnes de la périphérie ». Cela entre tout à fait dans la dynamique missionnaire impulsée par *Evangelii gaudium*. Le Cardinal Ouellet, Préfet de la Congrégation pour les évêques, nous a fortement invités à faire de nos diocèses, des communautés vraiment missionnaires. Cela a été rappelé aussi par le Cardinal philippin, Luis Antonio Tagle, tout nouveau préfet de la Congrégation pour l'évangélisation. Ce dicastère est devenu récemment le premier dans l'ordre protocolaire. C'est bien le signe qu'à Rome, priorité est mise sur l'évangélisation. A plusieurs reprises, les évêques ont été invités à mobiliser leur diocèse sur cette orientation première. En plusieurs endroits, des écoles de formation de disciples missionnaires ont été mises en place. Mgr Fisichella, Préfet pour la catéchèse et la nouvelle évangélisation, a été intéressé par ces expériences.

Avec le cardinal Kévin Farrell, la place des laïcs a été fortement soulignée. C'est d'abord leur implication dans la vie sociale, économique, politique et culturelle afin d'y assurer une présence évangélique, mais aussi évangélisatrice. Mais la place des laïcs au sein de la vie de leur Église est un autre volet essentiel de leur engagement. Cela vient conforter l'expérience qui s'est mise en place dans le groupement paroissial de Ste Honorine et de St Denis (Lillebonne et Gravenchon). Au titre du canon 517 §2, j'ai confié la charge pastorale de ces paroisses à une équipe de 7 laïcs et j'ai nommé le curé de Bolbec, le père Alphonse Marie Nkoy, comme modérateur de l'équipe. Nous sommes renvoyés à ce qu'écrit le pape François dans son exhortation apostolique, Chère Amazonie : « *L'inculturation doit aussi se développer et se traduire dans une manière incarnée de*

mettre en œuvre l'organisation ecclésiale et la ministérialité… La manière de configurer la vie et l'exercice du ministère des prêtres n'est pas monolithique, et acquiert diverses nuances en différents lieux de la terre. C'est pourquoi il est important de déterminer ce qui est spécifique au prêtre, ce qui ne peut pas être délégué. La réponse se trouve dans le sacrement de l'Ordre sacré qui le configure au Christ prêtre. Et la première conclusion est que ce caractère exclusif reçu dans l'Ordre le rend capable, seulement lui, de présider l'Eucharistie. C'est sa fonction spécifique principale et qui ne peut être déléguée. Certains pensent que ce qui distingue le prêtre est le pouvoir, le fait d'être l'autorité suprême de la communauté. Mais saint Jean-Paul II a expliqué que, même si le sacerdoce est considéré comme "hiérarchique", cette fonction n'équivaut pas à le mettre au-dessus des autres, mais l'ordonne « totalement à la sainteté des membres du Christ » (n° 85 ; 87)

Nous voici donc tous en confinement. Nous ne savons pas combien de temps cela va durer. Ce temps du vide imposé, s'il ralentit nos activités, peut être mis à profit pour entretenir une plus grande relation d'intimité avec le Christ. Profitons du temps libéré pour mettre notre vie en contact prolongé avec la Parole de Dieu, pour ouvrir un livre qui nous fera grandir dans l'intelligence de notre foi, la compréhension du monde dans lequel nous vivons ou l'approfondissement de notre vie spirituelle. L'impossibilité de participer aux célébrations dans les églises, peut être l'occasion de nous libérer de la routine qui risque toujours de s'introduire dans notre pratique religieuse, et d'approfondir les vraies raisons de notre attachement à l'Eucharistie.

Soyez assurés de ma communion profonde. Portons ensemble dans notre prière notre Église diocésaine. Prions les uns pour les autres, et de façon particulière pour les plus pauvres, les personnes fragiles et malades. Que ce temps de confinement n'aggrave pas leur isolement. Pensons à nous rendre attentifs les uns aux autres par un coup de téléphone ou un courriel. Masi restons chez nous, participons ainsi à la mobilisation nationale contre cette épidémie du coronavirus, et ne la compromettons pas par nos insouciances.

Votre évêque,
+ Jean-Luc BRUNIN